

# Bilan des Écrits

## Préparation des Oraux

Mardi 25 mai 2010



# Calendrier des résultats 2010

- Mines Pont: Lundi 7 juin à 18h  
sur <http://minesponts.scei-concours.org>
- CCP: Mercredi 9 juin à 20 h sur <http://ccp.scei-concours.fr>
- Centrale Supélec: au mois de Juin  
sur <http://centrale-supelec.scei-concours.org>.
- E3A: **18** juin à partir de 18 h sur <http://www.e3a.fr>

# Calendrier des épreuves Orales

➤ Oaux de TIPE: du 21 juin au 17 juillet

➤ Oaux Mines Pont:

Affichage à partir du jeudi 17 juin 17h , Oaux à partir du 21 juin

➤ Oaux CCP: Affichage à partir du 15 juin, Oaux du 21 juin au 17 juillet

➤ Oaux de Centrale: convocations disponibles à partir du 19 juin.

Oaux: à partir du lundi 21 juin 2010 à l'École Centrale Paris, l'École Supérieure d'Électricité, l'Institut d'Optique Graduate School et dans certains établissements de la région parisienne. **La programmation de vos interrogations tient compte de votre TIPE**

➤ Oaux de E3A: du 28 juin au 09 juillet 2010 pour les A&M

TIPE pour les autres (attention note éliminatoire sur Archimède)

FESIC: note inférieure à 5/20 peut être éliminatoire.

# Comment s'informer

- Consulter les notices des concours à partir de [http://www.scei-concours.fr/cadre\\_partenaire.htm](http://www.scei-concours.fr/cadre_partenaire.htm)

Cela permet de connaître

- ❖ la nature des épreuves orales
- ❖ les modalités de passage

# Oraux du concours CCP

## Filière PSI

EPREUVE	COEFFICIENT		
	Concours Communs Polytechniques	ENGEES	ENSIETA Militaire
Mathématiques	4	4	4
Physique (1)	4	4	4
Sciences industrielles	2	2	2
Langue vivante	2	2	2
TIPE - épreuve commune	4	6	4
<b>TOTAL ORAL</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>16</b>
<b>TOTAL ADMISSION</b>	<b>42</b>	<b>44</b>	<b>42</b>

(1) cette épreuve peut comporter des questions de chimie

# Oraux du concours CCP

- Pour obtenir un créneau et l'heure de convocation correspondante, les candidats devront **impérativement, 48 heures avant le jour de l'épreuve**, appeler, entre 0h et 20h, au 0 892 692 692 ou consulter le site Internet.
- Les candidats auront ainsi connaissance du planning détaillé de leurs épreuves (« accueil »).
- Un report de dates, exclusivement en cas de superposition avec un autre oral, pourra éventuellement être obtenu, à condition de téléphoner **de toute urgence** au 05 62 47 33 43. Cette demande, pour être prise en compte, doit obligatoirement être effectuée avant l'appel au 0 892 692 692 (point précédent).
- • Chaque candidat doit impérativement retirer sa feuille de passage sur le lieu des épreuves orales à l'horaire donné sur le serveur vocal et affiché sur Internet. Les candidats ne se présentant pas pour retirer leur feuille de passage à l'heure indiquée seront **exclus** du concours.
- • **Les candidats**, munis d'une pièce d'identité en cours de validité avec photo récente, **doivent être présents sur le lieu de l'épreuve à l'heure indiquée, soit un quart d'heure avant le début de l'interrogation.**
- • **Le retard à une épreuve pourra être sanctionné.**
- • **L'absence à une épreuve orale est éliminatoire et entraîne l'exclusion immédiate du concours**

# Résultats d'admission

- **Résultats Mines Pont:** 22 juillet à 19h sur Internet :

<http://minesponts.scei-concours.org>

- **Résultats CCP:** le 22 juillet 2010 à 20 heures sur Internet (<http://ccp.scei-concours.fr>) ou par téléphone (0 892 692 692)

- **Résultats Centrale: ?** (Notes consultables à partir du 11 juillet)

- **Résultat E3A:** jeudi 23 juillet 2010 à partir de 18h00 sur

<http://www.e3a.fr>

# Liste de voeux / sur Internet

- sur <http://www.scei-concours.fr>
- Entre le 1er juillet et le 21 juillet 2010 minuit, sur Internet exclusivement, les candidats **admissibles** devront établir une liste de voeux, classée par ordre de préférence, de **toutes** les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer
- Important : même pour l'intégration à une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de voeux.
- **Les candidats éditeront eux-mêmes leur liste de voeux** ; aucun document ne leur sera adressé par le service des concours.
  
- **ATTENTION !!!** Après le 2 juillet 2010 minuit :
- les candidats ne pourront plus modifier le classement de leur liste de voeux ni ajouter une nouvelle école
  
- **Les candidats renoncent à l'intégration dans toute école non classée dans leur liste de voeux**

# Organisation matérielle

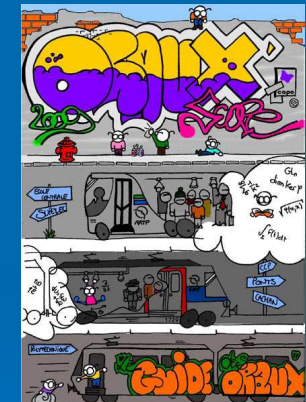
- Transport sur le lieux des épreuves  
orales: région parisienne ou autre ville parfois  
à l'autre bout de la France
- Hébergement sur place:  
Des possibilités de logement sur les campus
- Il faut organiser ces questions  
matérielles .
- Tout cela a un coût

# Mise en oeuvre

- Les guides Oraux'scopes  
À consulter sur

<http://orauscope.ec-lille.fr/guides/os2009.pdf> En  
l'absence de guide papier

- Le guide du BNEI
- Contacter les écoles
  
- Demander conseils aux  
« anciens »



# Centrale-Supélec



## Secrétariat de l'oral

Filières MP-TSI  
Ecole Centrale Paris  
Grande voie des vignes  
92295 Châtenay-Malabry Cedex  
☎ 01 41 13 15 17

Filière PC  
Supélec  
Plateau de Moulon  
3, rue Joliot Curie  
91190 Gif-sur-Yvette  
☎ 01 69 85 12 04

Filière PSI  
Lycée Sainte Marie  
2, rue de l'abbaye  
92160 Antony  
☎ 01 46 11 58 35

<http://centrale-supelec.scei-concours.org>  
[webcsmp@ads.ecp.fr](mailto:webcsmp@ads.ecp.fr)

## INFORMATIONS UTILES

- ▶ Aucune convocation n'est envoyée par courrier. La composition des séries et les dates de passage sont indiquées sur le site du concours.
- ▶ Le site du concours est mis à jour en temps réel, même pendant l'oral. Tu as donc tout intérêt à le consulter avant de venir aux épreuves. Les planches d'oral, consultables sur le site, sont elles aussi mises à jour en temps réel.
- ▶ Les épreuves orales se dérouleront du 23 juin au 19 juillet 2008.
- ▶ Tu dois te présenter au secrétariat de l'oral au plus tard la veille de ta première épreuve avec une photo d'identité récente et une pièce d'identité officielle (surtout ne pas oublier cette photo !!).
- ▶ Tu récupères alors ta fiche de passage que tu dois présenter à tous les examinateurs.
- ▶ La majorité de tes épreuves seront regroupées dans un intervalle d'une semaine dont la date figure sur la convocation aux épreuves écrites.

## DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- ▶ Les épreuves durent 1h, souvent décomposée en 30 min de préparation et 30 min de passage. L'épreuve de langue est particulière : tu as 40 min de préparation et 20 min de passage, elle comporte une traduction en français d'un texte usuel, la lecture d'un passage du texte (100 mots), un commentaire de texte et une conversation. Attention, tu as le choix entre plusieurs textes, il faut donc que tu ne perdes pas trop de temps à choisir !
- ▶ Pour les épreuves scientifiques, tu peux avoir à te servir d'un logiciel, mais son fonctionnement est expliqué. Par contre, en math tu vas devoir utiliser un logiciel de calcul formel (Maple). Il faut donc avoir certaines connaissances !!!
- ▶ Les TP se déroulent à l'ECP, à Supélec ou à SupOptique et durent 3h. N'oublie pas ta blouse en chimie.
- ▶ La connaissance du cours n'est pas directement contrôlée, mais elle est vérifiée par l'examineur à travers différentes questions. Elle peut te permettre de réussir ton oral même si tu ne parviens pas à faire l'exercice.

## CÔTÉ PRATIQUE

► Les candidats des filières MP, PSI et TSI peuvent être logés à la résidence de l'ECP, par chambre de 2 personnes et les draps, couvertures et oreillers sont fournis. Le prix est de 12,50 euros la nuit, payables uniquement par chèque. Il est impossible de réserver à l'avance et l'inscription se fait à l'accueil de la résidence (horaires : 16h à 18h en semaine et 17h à 19h le week-end). Tu dois avoir ta fiche de passage et donner une caution de 30 euros. Il y a assez de chambres pour tous les candidats

► Côté nourriture, un RU est ouvert tous les jours, matin, midi et soir, week-end compris. Le tarif est de 2,75 euros.

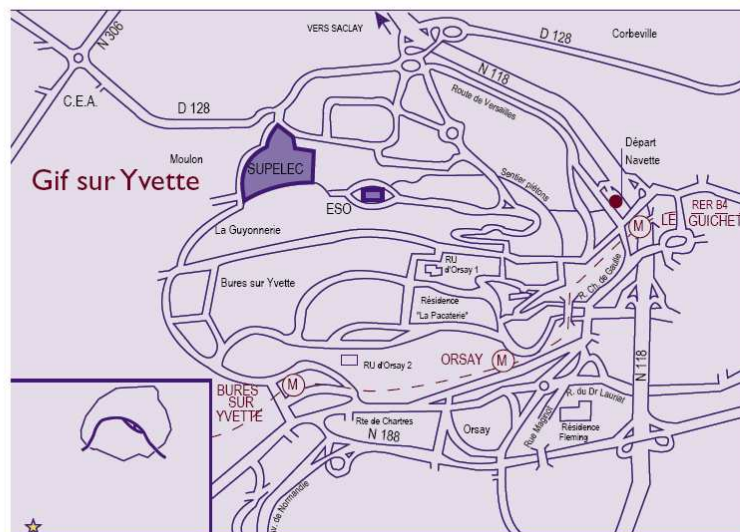
► De toute façon, tu es près de la ville où tu pourras trouver un Mc Do et différents restaurants.

► Les candidats de la filière PC peuvent être logés à la résidence de Supélec pour 20 euros la nuit (chèque ou espèces). Là encore, la réservation est impossible et l'inscription se fait à l'accueil de la résidence (horaires : 9h à 12h et 14h à 18h30 en semaine, 17h à 18h le samedi, 15h à 18h30 dimanche et jours fériés).

Attention : l'oreiller n'est pas fourni. A nouveau, il y a normalement assez de chambres. Le RU est ouvert le matin et à midi, uniquement en semaine.

Centrale-Supélec

## PLAN D'ACCÈS



Centrale-Supélec

### ► Accès SupOptique :

Depuis Paris, prends le RER ligne B en direction de St Rémy les Chevreuse, descends à Massy-Palaiseau et prends la ligne de bus 91-06 vers Saint-Quentin. Descends à l'arrêt RD 128, devant l'école.

Si tu veux y aller à pied, descends à la station Lozère, mais c'est un itinéraire long et assez pénible.

C'est la dernière  
ligne droite

